



FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE

COMPTE-RENDU de la Réunion du lundi 22 janvier 2018,

au siège de la Ligue des Hauts de France (14h30)

Ouverture de la réunion par Mr B.Brongniart, Président de la Ligue des Hauts de France. Le Président exprime l'importance que représente le Football en Milieu Scolaire pour la Ligue, et remercie Mr D.Blondel, Président de la Commission, d'avoir accepté de relever plusieurs défis : fusionner les anciennes ligues, intégrer l'école élémentaire et l'université aux travaux de la commission, proposer des contenus éducatifs grâce au partenariat Ligue-Education Nationale, et ceci dans le contexte de la nouvelle région. Après avoir remercié les personnes présentes, Mr Brongniart nous assure du soutien de la Ligue.

Mr Blondel insiste sur les difficultés qui attendent la commission dans ce territoire agrandi des Hauts de France : une seule et unique commission de l'école à l'université, des modes de fonctionnements « Ligue » différents entre l'ex Nord Pas de Calais et l'ex Picardie en terme de Sections Sportives Scolaires, et deux rectorats qui conservent leur autonomie et leurs politiques propres.

1 : Présentation des membres de la commission :

Mr Blondel commente l'organigramme récapitulatif en expliquant ce qui a orienté ses choix : représentativité (locale car chaque district de foot a plusieurs représentants ; des personnels car des chefs d'établissements et des professeurs d'EPS de collèges et de lycées sont présents), historique (cette commission existe depuis longtemps ; Mr Blondel a une pensée reconnaissante envers les présidents qui l'ont précédé), et nouveauté (due à la fusion des régions et à l'ouverture de l'école à l'université) . Il remercie Mme Caby d'avoir accepté le rôle de vice-présidente, les différents représentants d'avoir répondu positivement, et fait le point sur les rendez-vous pris avec les Conseillers Pédagogiques Départementaux pour l'école élémentaire. Ces derniers pourront rendre compte aux Inspecteurs de l'Education Nationale qui sont les premiers conseillers des 5 DASEN pour l'EPS et le Sport. Un tour de table a permis la présentation des membres présents.

Le Président appelle à ce que les messages soient relayés par cette commission dans tout le territoire et dans la grande famille du foot scolaire.

2 : Présentation par T.Claeys, CTR en charge du Foot en Milieu Scolaire, du schéma régional des Sections Sportives Scolaires dans la Ligue des Hauts de France :

Etat des lieux des structures existantes, situation géographique, évolution du nombre d'élèves, fonctionnement, encadrement, et perspectives dans le cadre de la fusion.

3 : Points sur les Sections Sportives Scolaires Football :

Rentrée 2017 : Créations de Sections :

Collèges A.Terroir de Marly , St Pierre de Fourmies (privé) ;
Lycées E.Couteaux de St Amand les Eaux , B.Pascal de Longuenesse.

Les sections Futsal des Lycées Professionnels de Wattrelos et d'Anzin ont été fermées.

Rentrée 2018 : Demandes d'ouverture : La commission a aidé, à leur demande, au montage des dossiers de plusieurs établissements, en s'appuyant sur la circulaire de septembre 2011 et le cahier des charges national, émis des avis et soutenu certains lors d'une réunion de consultation à la DRJSCS. Les résultats sont imminents.

Dérogations à la carte scolaire : Intervention de Mr Calais, IA IPR, Délégué Académique à l' Action Sportive, qui, après avoir souhaité des vœux sincères et remercié la Ligue de donner la possibilité de faire vivre cette commission, a tenu à clarifier la situation institutionnelle. Dans l'organisation des grandes régions, l'Etat conserve les Rectorats et les Académies avec des fonctionnements différents et des politiques propres ; pour ce qui concerne les sections sportives scolaires, il n'y a pas de politique commune aux deux académies.

L'orientation académique est un abandon de tout label (local, régional...), avec une appellation unique de « Section Sportive Scolaire » dans le cas d'un respect strict du cahier des charges et d'une démarche de qualité. Suite à une enquête, que Mr Calais a présenté à la commission, menée dans l'académie de Lille et un alignement national, les règles à la rentrée de septembre 2018 sont les suivantes :

Tous les COLLEGES pourront accueillir des élèves avec dérogation de type « parcours scolaire particulier », à condition de ne pas dépasser la capacité d'accueil de l'établissement.

En LYCEE Gal et Techno. Possibilité d'obtenir 8 places dérogatoires par section, dans une limite de 20 places en cas de sections multiples dans l'établissement. Dans tous les cas, les concours d'entrée doivent permettre d'établir un classement à partir duquel le Rectorat donnera les dérogations.

Bien que Mr Calais nous assure de l'attachement de Mr le Recteur Johann aux pratiques sportives, et devant l'inquiétude des chefs d'établissements présents, Mr Blondel indique la nécessité d'une rencontre avec le Recteur pour évoquer le cas du football dans ces nouvelles mesures.

4 : Les compétitions UNSS : (Voir les articles sur le site de la Ligue)

Challenge Jean Leroy : la deuxième phase qualificative se déroule fin janvier, Aulnoye se déplace à Auxerre, St Martin Boulogne à Sablé sur Sarthe ; nos deux délégations seront accompagnées par des jeunes officiels issus des sections à filière arbitrage des lycées d'Amiens et de Lens.

Foot à 11 Excellence Lycées : En Filles , Lambersart, Liévin et Roubaix sont qualifiés pour la finale inter-académique le 14 février. En Garçons, 4 équipes issues de poules géographiques se rencontreront en finale inter-académique le 14 février (compétitions en cours, pour l'instant Montreuil qualifié).

Futsal Excellence Lycées : En Filles, Roubaix et Liévin, Champion et vice-champion inter-acad. participeront au championnat de France fin janvier à Le Rheu en Bretagne. En Garçons, Lens champion inter-acad se rendra à Avranches (Manche) pour le championnat de France début février.

Challenge G.Dhalluin : La finale académique aura lieu le 20 mars 2018 et concernera les collégiens de Aulnoye, Avion, Longuenesse, Lambersart, Le Quesnoy et Outreau.

Pour toutes les compétitions à finalité France, la présence d'un jeune coach est obligatoire.

L.Demilly, CTR Développement des Pratiques, demande la possibilité d'organiser des tournois féminins en parallèle des garçons, et rappelle l'existence du « footsable féminin » en fin d'année scolaire à Gravelines. Mme Caby est prête à envisager des rencontres entre lycéens et universitaires. S.Lannoy, Directeur Régional en arbitrage, se félicite de la qualité des jeunes officiels sur toutes ces compétitions, ainsi que des visites dans les établissements scolaires organisées par ses collaborateurs dans le cadre du développement de l'arbitrage.

5 : le Pôle d'Excellence du Football Amateur :

Créé en mai 2015 en réseau d'établissements scolaires (toutes les familles du foot sont représentées sur les communes de Lens-Liévin-Grenay), ce dispositif doit favoriser la mobilité des élèves et des professeurs, et être un terrain d'expérimentations innovantes et de diffusion des bonnes pratiques. Il est important que les fonctions du coordonnateur soient définies, et que des aménagements (horaires, utilisation subvention fédérale, déplacements...) soient envisagés afin de dynamiser le fonctionnement.

Le PEFA, en compagnie de Mrs Blondel et Claeys, s'est déplacé à Amiens pour des matches amicaux, et rencontrer les responsables du lycée Thuillier afin d'envisager la création d'un deuxième PEFA dans les Hauts de France.

6 : le Séminaire 2018 : concernera le football féminin, et devrait avoir lieu en avril.

Mme Caby de l'université d'Artois a déjà proposé à la commission des dates (les 2 et 23 février) pour préparer les thèmes qui pourraient être abordés.

7 : Informations diverses :

- Plusieurs appels à projets sont rappelés : la 15aine du foot, le foot à l'école et l'olympisme « génération 2024 » concernent entre autres les sections sportives scolaires ; leur investissement dans ces actions éducatives et citoyennes pourrait valider un label « qualité » dans un futur proche.
- Foot2000 est une nouvelle plateforme pour répertorier les critères définissant chaque section sportive. L'utilisation parfois compliquée cette année facilitera les ajustements des années à venir.
- Le LIFE (livret interactif à l'intention des éducateurs) a été envoyé aux responsables techniques, puis présenté par son créateur (J.Alcocer de la DTN) à Liévin en novembre, dans le but d'aider à la programmation des actions éducatives et des séances de football.
- Présentation du projet Guyane : le projet est porté par le lycée professionnel Turgot de Roubaix. Il doit permettre aux élèves de partir à la découverte de cette collectivité, à travers son histoire. Le déplacement doit avoir lieu du 16 au 21 avril 2018, le budget prévisionnel est de 14 257,20 euros, la subvention demandée à la Ligue est de 8 000 euros. Compte tenu de la somme importante demandée et du contenu du projet, la commission décide de ne pas présenter cette demande de subvention au Président et au Conseil de Ligue.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 18h30.

S.Tousart, secrétaire de séance,

pour le Président de la Commission Régionale, Mr D.Blondel.